

La psychologie individuelle et les signes physiques de l'intelligence chez Alfred Binet

Elisabeth Chapuis-Ménard

URTPP

(Unité de Recherches Transversales Psychogénèse et Psychopathologie,
Université de Paris 13.

GEPHP

(Groupe d'Études Pluridisciplinaire pour l'Histoire de la Psychologie, aujourd'hui:
SHSP, Société d'Histoire des Savoirs sur le Psychisme)

Résumé

Alfred Binet, pionnier de la psychologie individuelle, a mené des recherches sur le diagnostic de l'intelligence par la mesure des facultés supérieures (création de l'E.M.I.) mais aussi, et jusqu'à la fin de sa vie en 1911, par l'encéphalométrie et par la poursuite de signes physiques non mesurables. C'est ainsi qu'il s'est attaché à la lecture de la physionomie au moyen de portraits photographiques ou à l'étude de la morphologie de la main, en recourant à la chiromancie.

Mots-clé: A. Binet, psychologie individuelle, intelligence, diagnostic, physionomie, morphologie, chiromancie.

Abstract

Alfred Binet, the pioneer of individual psychology, undertook searches on intelligence diagnostic, measuring superior faculties (invention of E.M.I.) and, till he died in 1911, he sought the physical signs of intelligence by means of the encephalometry and searching non measurable physical signs. Thus, he stuck to the reading of aspects by the photographic portrait or studying the morphology of the hand while resorting to chiromancy.

Keywords: A. Binet, individual psychology, intelligence, diagnostic, aspects, morphology, chiromancy.

INTRODUCTION

Une lecture attentive de l'œuvre protéiforme de Binet fait apparaître, tel un fil d'Ariane, une préoccupation dominante: construire une psychologie individuelle, c'est-à-dire une psychologie du sujet singulier, caractérisée par le jeu des processus supérieurs au sein de la personnalité tout entière. Ses investigations ont conduit Binet à recourir aux procédés les plus divers pour mettre à jour le caractère singulier de chacun, de l'hypnose à l'expérimentation, de l'introspection expérimentale à la mesure de l'intelligence.

Cependant, parallèlement à ses travaux d'exploration des mécanismes mentaux internes, Binet manifeste également un intérêt pour le corps, à mesurer ou à déchiffrer. C'est ainsi qu'il mène sans relâche, entre la fin des années 1890 et sa mort en 1911,¹ des campagnes de mensurations corporelles, notamment céphaliques et qu'il tente de lire des physionomies ou d'explorer des techniques de psychologie populaire comme la graphologie et la chiromancie.

Je m'intéresserai ici à cette partie, peu connue, et a priori quelque peu déroutante de l'œuvre de Binet, pour tenter de comprendre comment elle s'insère dans son programme de psychologie individuelle.

I° Rappel des grandes lignes du programme de psychologie individuelle de Binet

Le programme de psychologie individuelle établi avec Henri en 1896 résume bien le projet qu'il ne cesse de poursuivre depuis ses premiers travaux. Il y propose l'examen de facultés supérieures présentes à des degrés variables chez chacun comme la mémoire, l'imagination, la compréhension, le sens esthétique ou la suggestibilité...

Pour étudier ces facultés, Binet, utilise divers sujets expérimentaux: les cas exceptionnels - hommes de lettres, calculateurs prodiges, champions d'échecs- qui présentent une exacerbation de certaines de ces dispositions, ou les anormaux chez qui ces facultés sont au contraire peu ou pas développées et enfin des enfants, les écoliers et ses propres filles, parce qu'il les a à disposition. Quant aux modes d'approches, ils sont des plus divers également: l'hypnose, la suggestion, l'observation et l'expérimentation, le questionnaire, ou encore l'introspection expérimentale pour saisir sur le vif les mécanismes internes de la pensée. C'est ce procédé qu'il nomme parfois «conversation méthodique» qui a, de loin, sa préférence, en ce qu'il permet d'atteindre le jeu des ressorts complexes de l'intelligence, à l'œuvre notamment dans le processus créatif (ex. entretiens avec des célébrités des lettres, A. Dumas, ou V. Sardou). Binet inaugure en outre un procédé original d'investigation psychologique par la mesure de l'intelligence (EMI) qui lui assurera une gloire posthume un peu encombrante peut-être.

Mais quelle que soit la méthode choisie, la recherche est systématiquement gouvernée par un souci pointilleux de rigueur expérimentale que Binet revendique sous le nom de «contrôle».

1. On pourra se reporter à mon article de 1997, «Binet, une passion de la mesure», *Cahiers Binet-Simon*, N° 650, 1997, n° 1, pp. 71-81.

II° Mesure pour mesure

Dans un travail précédent (1997, loc.cit.), j'ai montré l'importance de la métrologie dans l'œuvre de Binet à un moment où ses préoccupations l'orientent d'avantage vers les processus supérieurs et leurs dysfonctionnements éventuels. En effet, à l'époque même où il construit l'Echelle métrique d'intelligence à partir de paramètres strictement mentaux (1905-1908-1911), et publie *L'étude expérimentale de l'intelligence* (1903) qui renverse la vieille thèse associationniste, il s'acharne à découvrir un indice appelé « frontière des anormaux », en se livrant à d'incessantes campagnes de mensurations anthropométriques (1893-1910) pour rechercher la « frontière des anormaux ». Mais très vite, il se dit déçu : « ces chiffres de mesure n'ont aucune valeur par eux-mêmes » (1902, p. 345). Il ne parviendra qu'à poser le principe de « présomption assez forte d'anomalie », lorsqu'une taille réduite est associée à un faible volume crânien (1904). En 1910, il se résout à avouer que l'encéphalométrie l'a déçu « car en réalité le substratum de l'intelligence ce n'est pas le crâne c'est le cerveau ».

Les résultats sont minces et ne permettent de distinguer à coup sûr que les valeurs extrêmes, c'est-à-dire les enfants d'élite et les enfants les moins doués, à supposer que ces deux groupes aient été au préalable correctement évalués.

Cette conclusion, réservée quant aux espoirs qu'on peut placer dans la mesure, laisse place au questionnement sur l'expressivité du corps ou de parties du corps.

III° Le déchiffrement de l'apparence

Binet recherche des correspondances entre la morphologie, notamment celle du visage ou de la main et le caractère, donc entre la surface et l'intériorité. L'activité psychique se traduit-elle dans l'apparence, par quelque signe qui resterait à déchiffrer ? quelle est la valeur de la chiromancie ? que peut découvrir dans une physionomie un « regard éclairé » ? dans la même série de préoccupations, il s'intéresse à ce que peut révéler l'écriture.

LA LECTURE DE PHYSIONOMIES

Binet publie entre 1901 et 1910 plusieurs études qui témoignent de la recherche d'un sens qui se dégagerait de l'examen du visage. Ces travaux, apparentés à la vieille croyance selon laquelle le visage est un reflet de l'âme, traduisent une vision déterministe du psychisme qui passait alors pour être un « art de bohémien ». Au cours de l'histoire, cette croyance en un lien entre *l'homme intérieur* et son aspect morphologique ne cesse de ressurgir périodiquement sous des avatars divers depuis Aristote en passant par Lavater ou la phrénologie (Gall et Spurtzheim). On la retrouve au XIX^e siècle dans l'intérêt de Darwin pour l'expression des émotions, les recherches de Duchène de Boulogne sur leur innervation faciale, dans les théories criminologiques de Lombroso ou l'anthropologie criminelle de Bertillon.²

2. Et plus tard, au XX^e siècle, dans la théorie des tempéraments (Kretschmer, Sheldon).

Si l'on considère le visage comme porteur d'un message caché, savoir bien regarder un visage permettrait de faire l'économie d'une investigation coûteuse en livrant la clef de l'individu. Très souvent, on trouve cette conviction chez Binet, selon laquelle un regard éclairé pourrait d'un coup embrasser par l'intuition ce que scellent les chiffres de mesures. C'est pourquoi peut-être, il s'attache à publier souvent des portraits photographiques, comme si, par delà un rôle documentaire et illustratif, ces portraits avaient une valeur énigmatique de pièces à conviction, tout comme l'écriture qui trahit le scripteur.³

En 1904, dans un article intitulé, «La ressemblance de deux jumelles», Binet observe à partir de clichés photographiques pris par son ami Bertillon, l'expert de l'identification judiciaire, le visage des deux soeurs, âgées de treize ans et demi. Il les commente: ce sont des «photographies en quelque sorte mathématiques», l'examen à la loupe peut montrer des différences de détails, mais, dit-il, cela est suggéré, parce que l'on sait à priori que ce sont deux enfants différentes. Les observateurs non avertis ne remarquent rien. Et il pose la question, qu'est-ce donc que la ressemblance? Soit une impression d'ensemble, soit une correspondance de petits détails. Dans le cas présent, les «portraits parlés»⁴ de Bertillon sont identiques. Selon la mère, ces enfants «sont de bonnes petites filles sans défauts saillants», mais selon leurs instituteurs, Yvonne est plus intelligente mais plus fermée que Suzanne, qui est plus «ménagère» et plus insouciant, elle est aussi plus expansive que sa soeur. Au total, dit Binet, ces deux enfants ont le même degré d'intelligence, mais

nous avons reçu l'impression que l'étrange ressemblance physique des deux soeurs, ne se retrouve pas au point de vue intellectuel et moral ; sous une enveloppe matérielle presque identique, elles cachent des manières de sentir qui sont bien spéciales à chacune d'entre elles.

Il n'y a donc pas de parallélisme strict entre visages et personnalités et «l'étrange ressemblance» laisse plutôt penser qu'un sentiment «d'inquiétante étrangeté» face à ce constat a saisi Binet.

Celui-ci, en 1904 et 1906, Binet fait paraître deux études conduite par une institutrice de la Société libre, qui portent sur la comparaison d'enfants anormaux, arriérés et instables: 78 cas d'abord puis, 40, sont étudiés. Les enfants sont photographiés en groupe de façon à ce que rien ne puisse les distinguer, et les clichés sont soumis à «un jury de personnes intelligentes, cultivées et connaissant bien les enfants».⁵ Ces expériences conduisent aux mêmes conclusions: tous les normaux sont reconnus, sauf un, particulièrement chétif et grêle mais les erreurs sont nombreuses pour les anormaux, du fait de l'indulgence supposée du jury. Les instituteurs se sont révélés les meilleurs juges, car «leur regard est éduqué», et l'expression de l'œil, dit Binet,

3. Binet a publié quelques travaux sur cette question, en se livrant à des essais expérimentaux pour lesquels il sollicite des spécimens d'écriture auprès de ses amis et connaissances et une Commission d'études de la SLEPE y consacre deux enquêtes en 1903 et 1904. Binet dénoncera l'imposture des graphologues et regrettera de devoir renoncer à une technique de rééducation du caractère par l'écriture sur laquelle il avait, un temps, fondé de grands espoirs.

4. L'expression est de Bertillon et désigne la description précise qui peut être faite d'un visage, dans le contexte judiciaire.

5. Il est dommage que ces photographies n'aient pas été publiées!

les guide infailliblement. «Cette expérience est le fruit d'une observation patiente et la preuve irréfutable que le visage de l'enfant est vraiment le livre où le véritable éducateur puise d'excellentes inspirations».

Reprenant de façon synthétique ces analyses dans l'*Année psychologique*⁶ de 1910, Binet rouvre la question: «*Que peut-on lire sur un visage d'enfant?*». Il existe, selon Binet, deux façons de procéder: une méthode prétendument objective et analytique tenant compte des rapports de grandeurs, et une méthode franchement subjective «*reposant sur une impression d'ensemble*». Ces propos tenus en 1910, rejoignent singulièrement ceux que Binet tenait en 1901, lorsqu'il écrivait:

je signalerai en passant, que les mesures donnent le plus souvent raison à l'impression qu'on éprouve devant une forme de tête, (...) cette méthode que nous n'approuvons pas... n'est peut-être pas aussi ridicule qu'il le paraît.

Binet semble tenté d'exercer un *regard éclairé* qui déjouerait les apparences mais il doit réaffirmer l'impérieuse exigence du contrôle, et il conclut donc:

il faut garder une prudente réserve (...) méfions nous de nos impressions, surtout si nous éprouvons de l'antipathie, rappelons-nous que l'examen des signes physiques ne peut que corroborer les résultats défavorables d'un examen psychologique (...) car l'intelligence d'un enfant se démontre (...) uniquement par ses manifestations intellectuelles (ibid.).

LA CHIROMANCIE

Si la lecture de physionomie semble exercer une indubitable fascination sur Binet, il n'en va pas de même pour la chiromancie, qu'il présente comme prétexte à marivaudage dans les salons dans l'article de 1908 qu'il lui consacre, sous le titre, «*Étude de chiromancie expérimentale*» (A.P.). D'entrée, il s'entoure de précautions: car «la chiromancie n'a pas un très bon renom». Cependant, puisque «des gens très intelligents» comme Alexandre Dumas fils y croient «*sérieusement*», Binet, en sa compagnie, peut se risquer à en faire l'expertise. Il dit avoir lu l'ouvrage de référence recommandé par Dumas, mais le jugement du «pauvre cher grand homme» est bien naïf et Binet n'y trouve qu'élucubrations astrologiques, bavardages et vantardises maladroites, sans l'ombre d'une preuve. L'étude systématique d'une main montrerait pourtant quantité de signes sans que l'on sache comment les interpréter. Le bon sens écartant d'emblée toute valeur prédictive aux lignes de la main, la main peut cependant «raisonnablement» révéler l'état de santé, l'âge, le sexe ou le métier, voir même quelques aspects du caractère tels que la sensibilité ou l'intelligence. C'est donc l'étude morphologique de la main, et non celle de ses lignes, qui guidera l'analyse. Binet conduit deux expériences. La première, avec une spécialiste de la main, la seconde, avec des spécialistes des enfants. Il convoque une chiromancienne, «jeune femme à l'intelligence fine et avisée» et lui propose une expérience pour tenter de déterminer si l'examen de la main peut révéler l'intelligence ou le caractère, comme peut-être l'écriture ou

6. Je noterai désormais: A.P.

la physiognomie. L'objectif est simple, écrit Binet: «La chiromancie permet-elle, étant donné la main d'une personne, de conclure si cette personne est intelligente ou non?», permet-elle de repérer la sottise, la vulgarité, la lourdeur et la grossièreté (p. 394). L'expérience se fait dans le silence, avec une trentaine d'écoliers sélectionnés parmi les extrêmes - l'élite et les plus retardés. La chiromancienne, qui ne voit que leur main, donne 63% de bons diagnostics. La seconde expérience, organisée à partir de 20 photos de mains d'élèves pareillement choisis, qui sont soumises à des instituteurs et institutrices, n'en donne que 54%, sans doute, explique Binet, parce que les maîtres étant habituellement plus attentifs aux visages qu'aux mains, sont moins bons observateurs que la chiromancienne. Mais Binet trouve un procédé de calcul «la méthode des majorités»,⁷ qu'il juge bien supérieur à celui des moyennes accusé de niveler les différences, et qui renforce les résultats. Binet croît pouvoir en déduire que certains «éléments subconscients» (critères non formulés) influencent le jugement, et il conclut en signalant «qu'il existe une signification d'intelligence (...) dans un grand nombre de formes anatomiques qu'on ne penserait pas utile d'examiner à ce point de vue».

CONCLUSION

Binet, en 1910, parvient à une double conclusion: ses recherches sur les signes physiques de l'intelligence livrent une contribution indirecte au diagnostic des manifestations intellectuelles, certes utile au psychologue, à titre complémentaire, mais elles permettent surtout de faire l'éducation des éducateurs - parents et maîtres - qui, de tout temps, ont porté des jugements sur l'apparence. Ainsi, en déjouant la psychologie du sens commun, dépourvue de recul critique, qui expose les enfants et les élèves à de redoutables erreurs de jugement, Binet s'élève avec force en défenseur de la science contre les manifestations d'obscurantisme (chiromancie ou graphologie), qui se nourrissent de la crédulité du public.

Cependant, la persévérance qu'il déploie dans la poursuite de recherches, jugées très tôt décevantes, me semble trahir une véritable fascination chez Binet pour la morphologie. La «frontière des anormaux» est une métaphore toponymique, c'est-à-dire de surface, et la recherche d'une signification voilée, à découvrir dans les traits du visage ou dans la forme de la main, me semble témoigner d'un déplacement du projet de psychologie individuelle. L'étude des corps serait porteuse d'un espoir de révélation de l'intime et du singulier à travers le déchiffrement de traces apparemment banales mais secrètement éloquentes (ou: «mais éloquentes pour les seuls initiés»).

7. juste ou faux, seul l'avis de la majorité pour chaque cliché est comptabilisé, ce sont les traits saillants des mains qui ont guidé les réponses et apparaissent à l'analyse. Il donne pour exemple des doigts longs retenus (à tort) comme critère d'intelligence puisque ils ne différencient pas les deux types d'élèves.

Sources chez BINET

- (1898): «Mesures anatomiques chez 40 jeunes garçons (avec Vaschide)», *Année Psychologique*, 4, pp. 133-136.
- (1901): «Recherches sur la technique de la mesure de la tête vivante», *Année Psychologique*, VII, pp. 314-368.
- *Etudes préliminaires de céphalométrie sur 59 enfants d'intelligence inégale, choisis dans les écoles primaires de Paris*, pp. 369-374.
- *Recherches complémentaires de céphalométrie sur 100 enfants d'intelligence inégale, choisis dans les écoles primaires du département de Seine et Marne*, pp. 377-402.
- *Recherches de céphalométrie sur 26 enfants d'élite et enfants arriérés des écoles primaires de Seine-et-Marne*, pp. 403-411.
- *Recherches de céphalométrie sur des enfants d'élite et arriérés des écoles primaires de Paris*, pp. 412-429.
- (1902): «Nouvelles recherches de céphalométrie», *Année Psychologique*, VIII, pp. 341-344.
- *La croissance du crâne et de la face chez les normaux et les anormaux entre 4 et 18 ans*, pp. 345-362.
- *Corrélations des mesures céphaliques*, pp. 363-368.
- *Les proportions du crâne chez les aveugles*, pp. 369-384.
- *Les proportions du crâne chez les sourds-muets*, pp. 385-389.
- (1903): *L'Étude expérimentale de l'intelligence*, Paris, Schleicher.
- (1904): «La graphologie et ses révélations sur le sexe, l'âge et l'intelligence», *Année psychologique*, X, pp. 179-210.
- (1904): «Une expérience collective en séance, sur les relations entre l'intelligence et l'écriture», *Bulletin de la société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, 15.
- (1904): «Les frontières anthropométriques des anormaux», *Bulletin de la Société Libre pour l'Étude Psychologique de l'Enfant*, 16, pp. 430-438.
- (1904): «Questions de technique céphalométrique», *Année Psychologique*, X, pp. 139-141.
- (1904): «La ressemblance de deux jumelles (avec Melle. Théroienne)», *Bulletin de la société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, 18, pp. 522-527.
- (1905): «La misère physiologique et la misère sociale», *Année Psychologique*, XI, pp. 1-24.
- (1905): «La lecture d'une physionomie», *Bulletin de la société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, 25.
- (1905): «Les mensurations corporelles dans l'école», *Bulletin de la Société Libre pour l'Étude Psychologique de l'Enfant*, 21, p. 590.
- (1905): avec SIMON, «Méthode nouvelle pour le diagnostic de niveau intellectuel des anormaux», *Année Psychologique*, XI, pp. 191-244.
- (1906): «La lecture d'une physionomie d'enfant», *Bulletin de la société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, 32.
- (1906): «Recherches de pédagogie scientifique», *Année Psychologique*, XII, pp. 233-274.
- (1906): *Les révélations de l'écriture d'après un contrôle scientifique*, Paris, Alcan.
- (1907): *Les enfants anormaux*, Paris, Colin.

-
- (1908) avec SIMON, «Le développement de l'intelligence chez les enfants», *Année Psychologique*, XIV, pp. 1-94.
- (1908): «Essai de chiromancie expérimentale», *Année Psychologique*, XIV, pp. 390-404.
- (1909): *Les idées modernes sur les enfants*, Paris, Flammarion.
- (1910): «Les signes physiques de l'intelligence chez les enfants», *Année Psychologique*, XVI, pp. 1-30.
- (1911): «Nouvelles recherches sur la mesure du niveau intellectuel chez les enfants», *Année Psychologique*, XVII, pp. 145-201.